

Education et enfance

Qu'apportent les technologies de l'information sur cette thématique ?

Depuis la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005, la maîtrise des technologies de l'information et de la communication fait partie des compétences majeures que chaque élève doit maîtriser. A chaque niveau d'enseignement, il est recommandé aux différents acteurs de l'éducation nationale de renforcer les moyens et dispositifs permettant une bonne appropriation des TIC. Intégré depuis 2002 dans les programmes de l'école, le Brevet informatique et Internet (B2i) qui atteste des compétences acquises par les élèves sera rendu obligatoire pour l'obtention du Brevet des collèges à partir de juin 2008.

Le ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec la Caisse des dépôts et les collectivités territoriales, favorise par ailleurs le déploiement des environnements numériques de travail (ENT). Il s'agit de «bureaux virtuels» offrant des services en ligne à l'ensemble de la communauté éducative : élèves, enseignants, parents, personnels, acteurs de l'accompagnement à la scolarité, etc. Les élèves accèdent à leur emploi du temps, cahier de texte, notes, ressources numériques et peuvent consulter les documents mis à leur disposition par leurs professeurs. Les parents peuvent s'informer de la vie de l'établissement, depuis les informations générales jusqu'au menu de cantine, ainsi que des résultats, absences et retards de leur enfant.

En dehors de la scolarité à proprement parler qui relève de la responsabilité de l'Éducation nationale, il existe différents dispositifs éducatifs complémentaires à l'école qui permettent l'organisation d'activités pouvant s'appuyer sur les TIC. Ces activités périscolaire ou extrascolaire peuvent être proposées par des intervenants extérieurs à

l'école au sein d'associations à but non lucratif ou d'administrations publiques (mairies ou EPCI).

Quels rôles peuvent jouer les EPN ?

L'accueil au sein des espaces publics numériques de classes ou l'accompagnement de projets scolaires ou périscolaires par les animateurs d'EPN répondent à des préoccupations des enseignants comme des élus. Pour les enseignants, pouvoir disposer de personnes-ressources qualifiées pour la médiation aux nouvelles technologies, expérimentées dans l'accueil de groupes et l'accompagnement de projets, leur permet de se concentrer sur leurs objectifs pédagogiques en s'affranchissant des contraintes techniques. Les animateurs des EPN peuvent également jouer un rôle important dans l'appropriation par les enseignants des outils Internet et multimédias avec pour objectif de mettre pleinement ces derniers au profit de l'éducation et des méthodes pédagogiques. Pour les élus, il est également intéressant de pouvoir mettre les ressources de l'EPN (matériels et accompagnement de l'animateur) au profit de leur politique éducative.

Au delà du matériel, les compétences et le temps pour accompagner les usages font souvent défaut. C'est aussi dans ce sens que les collaborations entre enseignants, éducateurs, formateurs, animateurs, intervenants de l'accompagnement scolaire... peuvent être construites autour de l'EPN.

Dans le cadre scolaire, l'EPN peut permettre à l'enseignant d'intégrer les TIC dans les apprentissages scolaires (recherche d'information sur Internet, constitution de dossiers thématiques, réalisation de productions multimédias, etc.) et faciliter la préparation du B2i. Dans le cadre périscolaire et extra-scolaire, les EPN peuvent proposer du soutien scolaire ou des ateliers consacrés à

la mise en ligne de textes, photos ou reportages, pour concevoir et réaliser par exemple un journal d'école ou un cédérom. Il peut être pertinent de concevoir l'initiation de jeunes aux outils informatiques en l'intégrant par exemple dans un projet de création multimédia collectif. Dans certains cas, l'usage des technologies multimédia se révèle plus adapté aux jeunes qui ont du mal à acquérir les apprentissages scolaires, notamment l'écrit, aussi bien pour qu'ils acquièrent des connaissances que pour qu'ils apprennent à s'exprimer au sein d'un groupe.

A noter que les scolaires représentent en moyenne 20 % de la fréquentation dans les espaces publics numériques.

Quels sont les partenaires possibles ?

- ▶ Enseignants et directeurs d'écoles
- ▶ Inspection académique

Elles disposent d'un pôle d'expertise dédié aux TICE appelé MATICE ou pôle TICE

- ▶ Intervenants extérieurs aux écoles

La participation d'intervenants extérieurs dans les écoles est soumise à l'accord du directeur de l'école qui vérifie avec l'enseignant que l'activité proposée s'intègre au projet pédagogique de la classe et plus largement au projet d'école. Il est donc indispensable de préparer le projet avec les acteurs de l'Education nationale (enseignants, inspecteur d'académie, chef d'établissement). Les intervenants doivent s'adapter aux contraintes des enseignants, à leurs programmes ainsi qu'à la discipline enseignée.

Le projet doit répartir avec précision le rôle et la place de l'enseignant et de l'animateur en tenant compte des compétences de chacun. C'est d'autant plus vrai quand l'EPN n'est pas en mesure, faute de postes ou places disponibles, d'accueillir une classe entière (organisation des activités en demi-classe par exemple).

- ▶ Centres sociaux, centres de loisirs, associations socioculturelles (acteurs en charge de l'accompagnement à la scolarité)

Comment s'y prendre ?

- ▶ Adapter les activités à l'âge des enfants
- ▶ Privilégier les logiciels libres et/ou gratuits pour permettre aux enfants de reproduire facilement les ateliers chez eux.
- ▶ Associer les partenaires et les parents d'élèves dans l'organisation des activités.

Quelles activités proposer ?

1 Appui à l'enseignement

- ▶ Compléter les apprentissages abordés à l'école sur un sujet particulier (par exemple en histoire/géographie) en utilisant un moteur de recherche pour trouver de l'information et un traitement de texte pour mettre en page les résultats.
- ▶ Accompagner l'enseignant dans la préparation du B2I, par exemple dans le cadre d'un projet éducatif multimédia.
- ▶ Créer le site web de la classe ou un journal d'école par exemple sous forme de blog
- ▶ Communiquer par visioconférence ou par chat entre 2 classes jumelées

Penser à

- Définir en amont le contenu des activités envisagées avec les enseignants.
- Prendre garde à de ne pas se positionner sur la certification qui relève de la compétence de l'Education nationale.
- Evaluer conjointement les résultats obtenus.

Exemples en ligne

- Création d'une application multimédia dans un EPN avec les écoles
- Expérience menée à Deuil la Barre (95)
- Accompagnement des écoles par la Cyber-base de Coussergues

2 Atelier périscolaire

- ▶ Concevoir une illustration multimédia (dessin, carte postale, etc.) à l'issue d'une classe découverte ou à l'occasion de fêtes ou d'événements tels que Noël, Pâques, Halloween, etc.
- ▶ Développer une création multimédia (musique, bande dessinée) sur plusieurs séances de travail.

Penser à

- Privilégier les activités ludiques sur des sujets qui intéressent et motivent les enfants de manière à pouvoir facilement maintenir l'attention du groupe. Définir et imposer des règles de conduite du groupe notamment en demandant un engagement des participants dans le projet sur le long terme.
- Varier les activités et essayer de travailler sur plusieurs apprentissages simultanément : traitement de texte, moteur de recherche, mise en page, traitement d'image, montage vidéo, utilisation de la messagerie, etc.
- Ne pas se contenter d'activités s'appuyant sur les acquis des enfants et les amener progressivement vers des activités nouvelles, en prenant en compte le fait que les enfants apprennent souvent très vite.
- Associer le plus possible les parents, a minima dans la présentation des résultats (organisation d'une soirée de présentation des travaux réalisés par exemple)

Exemples en ligne

- Exemple de projet périscolaire sur le thème de la citoyenneté

Suite des ateliers →

Pour aller plus loin :

- Guide Creatif EPN et école
- Dossier complet sur l'accompagnement à la scolarité, égalité des chances et TIC
- Ressources sur l'accompagnement à la scolarité
- Accueillir le public scolaire dans son EPN
- Préparer au B2I



3 Accompagnement à la scolarité

- ▶ Tirer parti des ressources numériques (cédéroms, sites web, etc.) pour accompagner les enfants en difficulté dans du soutien scolaire.
- ▶ Accompagner enfants et parents dans le choix et la mise en relation avec un service en ligne de soutien scolaire.
- ▶ Proposer du tutorat en ligne par chat.

Penser à

- S'appuyer sur des ressources en ligne ou cédéroms reconnus par l'Education nationale.
- S'appuyer sur des acteurs locaux reconnus et intégrer l'intervention dans le cadre d'un projet éducatif local.
- Mobiliser et former des bénévoles si nécessaire.

Exemples en ligne

- Tutorat à distance pour les internes du Lycée de Châtillon-sur-Seine
- Projet CLAVIS : CLASSE Virtuelle Synchron
- Dispositif « Clique sur ta ville »

4 Espace Numérique de Travail

- ▶ Initier les familles à l'utilisation des Espaces Numériques de Travail (ENT)
- ▶ Permettre aux familles ne disposant pas d'ordinateur d'accéder aux ENT

Penser à

- Associer les associations de parents d'élèves à l'organisation des démonstrations
- Partir des attentes des bénéficiaires et s'adapter à leur utilisation de l'information

Exemples en ligne

- Déploiement d'ENT dans les écoles de la Communauté de Communes de Ploërmel

